

Villers-lès-Luxeuil

Christophe Valot réinstallé dans ses fonctions de maire



Le maire Christophe Valot et ses adjoints.

Le nouveau conseil municipal de Villers-lès-Luxeuil s'est réuni vendredi 20 mars pour procéder à l'installation officielle de ses membres et à l'élection de l'exécutif. C'est sous la présidence du doyen d'âge, Jean-François Huot, que la séance s'est ouverte à 18 h 30 dans la salle de la mairie. Après lecture des résultats des urnes, les onze conseillers municipaux ont été officiellement déclarés installés dans leurs fonctions. Sans surprise, Christophe Valot, seul candidat à sa propre succession, a recueilli l'intégralité des 11 suffrages. Immédiatement installé, il a ensuite présidé la suite de la séance, marquée par une volonté de continuité et de cohésion. Pour l'épauler, trois adjoints ont été désignés : Jean-François Huot (1^{er} adjoint) : en charge notamment des affaires

financières, de l'urbanisme, de la forêt du village et des relations extérieures. Julie Colnot (2^e adjoint) : chargée plus particulièrement des affaires sociales, de l'animation, de la communication et de la gestion de la salle de convivialité. Alain Soum (3^e adjoint) : responsable de la sécurité, du suivi des travaux, de la maintenance des bâtiments communaux, des réseaux et du cimetière.

La soirée a également permis de désigner les représentants de la commune auprès des organismes extérieurs. La nouvelle équipe est déjà au travail. Le prochain conseil municipal est fixé au 24 avril, avec pour ordre du jour principal le vote des taux des taxes locales et le programme des travaux communaux et forestiers pour l'année 2026.

Colombe-lès-Vesoul

Le conseil municipal installé et les représentants désignés



Alyette Jacques, première adjointe lors de la précédente mandature, a été élue maire. Photo Jacques Andrieu

Une petite demi-heure de réunion a suffi pour élire la maire et les adjoints, ce samedi soir, en mairie de Colombe-lès-Vesoul. Le conseil a également désigné ses représentants dans différentes structures. Une prochaine séance permettra de voter le budget, ainsi que les subventions et les indemnités de la maire et des adjoints.

Une seule personne était présente dans le public lorsque le doyen d'âge, Fabrice Schévènement, a installé les onze conseillers. Alyette Jacques, première adjointe lors de la précédente mandature, a été élue avec 10 voix et un bulletin blanc. Les trois candidats aux postes d'adjoint — Valentin Fleytoux, Laurence Rémy et Fabrice Schévènement — ont recueilli la totalité des voix. Co-

lombe-lès-Vesoul sera représentée à la communauté de communes du Triangle vert par Alyette Jacques et Valentin Fleytoux. Fabrice Schévènement siègera au syndicat départemental d'électricité (Sied), avec Boris Blanchard comme suppléant, tandis que Valentin Fleytoux et Bettina Vaccaro représenteront la commune au syndicat communal des eaux. Sandrine Schwoerer, avec Hélène Despres comme suppléante, représentera la commune au Sictom. La maire a remercié les 224 personnes qui se sont déplacées dimanche dernier, avec 28,32 % d'abstention. «Tous ensemble, œuvrons afin que Colombe, notre commune de cœur, respire le bon vivre et que toutes les générations s'y sentent bien.»

Villers-le-Sec

Professeure de droit, Catherine Bourdin prend la tête de la mairie

Catherine Bourdin, professeure de droit privé à l'université de Besançon et mère de trois enfants, a remporté l'élection municipale avec une nette avance. Elle entend moderniser la gouvernance locale tout en conciliant ses engagements universitaires et familiaux.

Élue pour la première fois à la tête de la commune de Villers-le-Sec, cette professeure de droit privé de 51 ans entend concilier engagement municipal, carrière universitaire et vie familiale, tout en souhaitant insuffler une nouvelle méthode de gouvernance.

Elle incarne ces femmes qui prennent des responsabilités en politique tout en menant de front vie privée et activité professionnelle.

Après avoir intégré le conseil municipal en 2008, elle devient aujourd'hui maire. Professeure de droit privé, forte de plusieurs engagements, elle entend mettre ses compétences au service de la commune.

Un écart de 91 voix

Mère de trois grands garçons (23, 21 et 18 ans), Catherine Bourdin, 51 ans, a remporté le duel qui l'opposait à Jean Drouhard, maire sortant. L'écart est net : 91 voix (sur 393 suffrages exprimés) séparent



Catherine Bourdin entend concilier engagement municipal, carrière universitaire et vie familiale.

les deux listes. Professeure de droit privé à l'université de Besançon, elle en a été doyenne de 2010 à 2017 et est aujourd'hui responsable de cinq diplômes universitaires.

Un système de consultation des habitants

«À la rentrée, je compte ne conserver que le master», précise-t-elle. Elle prévoit de consacrer trois journées par semaine à Besançon et une à deux journées à la mairie.

Catherine Bourdin est égale-

ment vice-présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Saône et intervient ponctuellement à l'Université ouverte.

Dans l'immédiat, elle va lancer le fleurissement de la commune et s'atteler au budget, qui doit être bouclé fin avril. «Nous allons travailler différemment, en mettant en place un système de consultation des habitants, en associant les gens aux décisions et en redonnant de la convivialité.»

Saulx

Gabin partage sa passion pour les jeux de construction à l'Ehpad

Son truc, ce sont les petites briques emboîtables qui permettent de construire, ou plutôt de reproduire, d'innombrables sujets. Il est loin le temps des petites maisons, au mieux des châteaux forts que l'on réalisait pour ensuite les démolir.

Gabin Machin, 18 ans, produit d'incroyables œuvres à partir de boîtes contenant des centaines, voire des milliers d'éléments. À l'Ehpad de Saulx, où travaille sa maman, le jeune homme a présenté et animé un après-midi en montrant une partie de sa collection et en invitant les résidents à se lancer, eux aussi, dans le jeu. Il y a même un jeu d'échecs, ou encore un appareil photo instantané qui développe un cliché fictif.

Dans cet univers incroyable, Gabin explique, commente et présente ses créations, aidé par l'animatrice qui diffuse l'historique de la marque et le coût de certains jeux. Une reproduction des plus fidèles de Notre-Dame de Paris, composée de 4383 pièces, revient à environ 230 €. Le plus surpre-



Gabin, ici assis, a présenté ses constructions à l'Ehpad. Photo Christian Renet

nant, ce sont ces bouquets de fleurs composés de petites pièces adaptées, ou encore ces jardins japonais. Gabin a même réalisé un bambou.

«Si on construisait l'Ehpad?»

Cependant, ce sont les célèbres séries de fiction qui dominent : la voiture de «Batman», celle du film «SOS Fantômes», ou encore les vaisseaux futuristes de «La Guer-

re des Étoiles» et «Le Seigneur des Anneaux». Il se souvient de l'un de ses premiers jeux, dès l'âge de 3 ans, une passion créative qui ne l'a jamais quitté. D'ailleurs, il a apporté une petite partie de ses trésors. Dans de grandes boîtes, il possède d'innombrables briques de couleur, classées par catégories, où chacun s'est ensuite évertué à bâtir son propre univers. Il a même lancé ce défi : «Si on construisait l'Ehpad?»